

M. Mohamed Mzali et le sport africain



*

*Vers une collaboration plus franche,
plus claire et plus positive.*

*

Fin avril, le Comité exécutif du Conseil supérieure du Sport Africain (CSSA) se réunissait à Tunis. M. Mohamed Mzali, membre de la Commission Exécutive du CIO et président du Comité Olympique Tunisien, a tenu à venir exprimer, en son nom personnel, quelques remarques dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs.

Il a donc fait part de l'ambiguïté qui semble exister dans les rapports entre le CIO et le CSSA dont l'article 1 des Statuts spécifie qu'il s'agit d'une union entre Etats africains.

Bien sûr, le CIO comprend que les CNO et les fédérations nationales puissent avoir les rapports les plus étroits avec leurs gouvernements, sans la compréhension et l'assistance financière desquels, ils ne pourraient pas assumer leur mission, promouvoir le sport dans leurs pays, préparer leurs équipes sportives et les faire participer aux Jeux Olympiques et autres rencontres internationales. C'est pourquoi M. Mzali suggère aux membres de l'exécutif du CSSA de chercher une formule qui permette cette nécessaire osmose entre les CNO et fédérations nationales d'une part et les autorités sportives officielles d'autre part, qui facilite et garantisse l'autonomie des dirigeants sportifs et leur coopération vitale avec les responsables gouvernementaux, qui concilie le respect des règles du CIO et des FI

avec les impératifs de toute politique nationale de promotion et d'éducation des jeunes par le sport.

Dans cet ordre d'idées, ayant remarqué que parmi les dirigeants présents beaucoup ont été d'éminents sportifs, M. Mzali se demande quel mal y aurait-il à ce qu'un nombre raisonnable parmi eux soit coopté dans leurs CNO respectifs? Ce serait, pense-t-il, du moins pour certains pays africains, une formule acceptable pour dépasser le dualisme actuel: dirigeants sportifs gouvernementaux — dirigeants olympiques.

CALENDRIER DU CIO

18-25 octobre 1974
75e Session Vienne.

22 octobre
présentation des villes candidates à l'organisation des jeux de 1980.

23 octobre
vote pour le choix des villes organisatrices.

Fin février 1975
réunion de la Commission Exécutive avec les Comités Nationaux Olympiques - Abidjan.

21-24 mai 1975
76e Session - Lausanne.

22-25 septembre 1975
Commission Exécutive - Montréal